

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)

LA LETTRE PRO

L'ACTU SANTÉ POUR LES PROS DE CENTRE-VAL DE LOIRE



N° 69 - du 25 avril 2025



ÉDITO

Françoise GUEGAN

Présidente de l'URPS Pharmaciens
du Centre-Val de Loire

La semaine de la vaccination ? Un moment opportun pour en parler !

La hausse de la couverture vaccinale est un impératif de santé publique. Au regard de ses bénéfices individuels et collectifs, la vaccination reste le meilleur rempart contre les épidémies et les pandémies, mais aussi contre la résurgence de maladies anciennes, comme la rougeole, dont les dommages sont évitables. Méconnaissance, méfiance, défiance... Plusieurs freins persistants devront être impérativement levés pour progresser sur la voie de l'immunité collective. La lutte contre la désinformation, souvent alimentée par les réseaux sociaux, sera notamment un enjeu majeur. Trois grands défis nous sont collectivement posés : réduire les inégalités d'accès, en particulier pour les populations précaires ou dans les zones sous-dotées, en élargissant les possibilités de se faire vacciner ; former et mobiliser les professionnels de santé pour en faire les premiers ambassadeurs de la vaccination ; sensibiliser le grand public sur l'importance des rappels et du calendrier vaccinal tout au long de la vie. La semaine européenne de la vaccination est toujours un moment opportun pour informer et rapprocher patients et soignants. L'URPS Pharmaciens du Centre-Val de Loire sera particulièrement active durant cette période. Nous communiquerons notamment pour rappeler le rôle du pharmacien et insister sur la nécessité de la vaccination. Des sacs seront également distribués aux patients qui se rendent en pharmacie pour susciter la discussion au comptoir.

SOMMAIRE

L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

Dr Caroline Salleras, médecin
responsable du centre de vaccination du
Cher

EN DIRECT DES TERRITOIRES

À Dreux, un bus pour aller soigner les
patients précaires

Loir-et-Cher : le SAS se déploie et
soulage les urgences

CHU d'Orléans : en route vers la création
d'une activité de chirurgie cardiaque

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

30 % des malades de la rougeole ayant
entre 15 et 30 ans et n'étant pas vaccinés,
se retrouvent hospitalisés

LA MÉTÉO SANITAIRE

Alerte sur *Garcinia cambogia*
Nouveau cas de rougeole

EN BREF

Le centre Médecins Solidaires de Reuilly
inauguré

5 ans d'action, les CPTS font un bilan
Le Projet régional de santé: un complément
en cours de préparation

Un outil créé par des étudiants pour des
soignants

Un poney au service des seniors

EN PRATIQUE

2^e édition du challenge patient sur la sécurité
des soins

APPELS À PROJETS

AU PROGRAMME

Journée correspondants douleurs
pédiatriques

Réduire l'isolement et la contention

Table ronde sur l'obésité

Théâtre forum sur les aidants

Rendez-vous de la recherche

Conférence des hospitalo-universitaires

LE COIN RH

Thomas Siboni, directeur de l'HAD Val de
Loire à LNA Santé



L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

Dr Caroline Salleras

Médecin responsable du centre
de vaccination du Cher

« Il faut banaliser la discussion sur la vaccination ! »

Dans notre interview de la semaine, Caroline Salleras rappelle les nombreux bénéfices apportés par la vaccination, détaille les objectifs prioritaires en région et propose des pistes concrètes pour « aller vers » les publics les plus exposés, que sont notamment les personnes fragiles et précaires. Son message est clair : chaque consultation et chaque échange avec un professionnel de santé doivent être une occasion de parler de ce sujet... et de rattraper les vaccinations non effectuées.

Quels sont les grands enjeux en matière de vaccination ?

Fiable et efficace, la vaccination permet de prévenir de nombreuses maladies. Elle comporte également des bénéfices collectifs car elle permet, le plus souvent, de ralentir et de maîtriser des épidémies, voire des pandémies, comme ce fut le cas pour la Covid-19. La résurgence de plusieurs pathologies, comme la rougeole ou la coqueluche, doit toutefois nous interroger collectivement. Bien connaître son statut vaccinal devient une nécessité. Chaque consultation et chaque échange avec un professionnel de santé doivent être une occasion de parler de ce sujet... et de rattraper les vaccinations non effectuées. Le récent élargissement des prérogatives de vaccination des professionnels de santé est une avancée majeure sur laquelle nous devons capitaliser pour améliorer la couverture vaccinale de la population française qui demeure insuffisante.

Quels sont les objectifs prioritaires dans la région ?

Dans le Centre-Val de Loire, le taux de couverture vaccinale varie selon les âges et les pathologies, mais il se situe globalement dans la moyenne nationale. Nous portons une attention particulière sur les vaccinations contre la rougeole, la coqueluche et les infections à méningocoques, notamment chez les jeunes. Le respect des recommandations vaccinales est donc un enjeu prioritaire pour limiter la circulation de ces différents virus ou bactéries. La vigilance devra être renforcée pour les personnes fragiles et âgées. Chaque année, la triple épidémie de

grippe, de bronchiolite et de Covid met en tension les services de santé. La campagne de vaccination hivernale doit impérativement gagner en efficacité, car de nombreuses complications et de nombreuses hospitalisations pourraient être évitées. Inspirons-nous de la campagne de vaccination anti-HPV en milieu scolaire pour laquelle la couverture vaccinale a augmenté de vingt points en deux ans.

Comment sensibiliser et toucher les populations les plus exposées au risque ?

Dans le cadre de ses missions, le centre de vaccination du Cher assure la promotion de la vaccination. Nous informons, nous sensibilisons et nous vaccinons toutes les populations. Nous allons intensifier nos actions pour « aller vers » les publics les plus fragiles et les plus précaires. En lien avec les professionnels de santé du territoire, nous réfléchissons actuellement aux mesures à mettre en place pour améliorer la vaccination antigrippale pour les personnes concernées par cette campagne. Une certitude : il faut en faire davantage pour ceux qui sont le plus éloignés du système de santé. Leur accès aux vaccins recommandés doit être facilité pour réduire les inégalités et les pertes de chance. Le soutien des professionnels de santé de proximité sera indispensable pour y parvenir. Une meilleure information sur les lieux de vaccination et les compétences vaccinales des soignants aussi.

« Les bénéfices et les risques de la vaccination devront être explicités en toute transparence pour susciter la confiance »

Comment aborder efficacement le sujet de la vaccination, notamment auprès des jeunes ? Comment convaincre les indécis et les réfractaires de se vacciner ?

La communication sera un élément déterminant. Il faudra utiliser des canaux et des messages adaptés pour atteindre les cibles visées. En raison de la prolifération des fausses informations, notamment sur les réseaux sociaux, les adolescents et les jeunes adultes devront faire l'objet d'une attention particulière. Pour parfaire leur éducation en matière de santé, les enfants devront également être sensibilisés, en lien étroit avec leurs parents. La pédagogie sera notre meilleur atout pour réduire la méfiance et la défiance. Les bénéfices et les risques de la vaccination devront être explicités en toute transparence pour susciter la confiance. Quels que soient les publics concernés, il faut ouvrir le dialogue et banaliser la discussion sur la vaccination.

EN DIRECT DES TERRITOIRES

Loir-et-Cher : le SAS se déploie et soulage les urgences

Dreux, un bus pour aller soigner les patients précaires



Pleinement opérationnel depuis le 4 novembre, le service d'accès aux soins du Loir-et-Cher (SAS 41) continue de se déployer pour apporter une réponse aux demandes de soins non programmés (SNP) et soulager les urgences hospitalières. « Nous avons reçu beaucoup d'appels cet hiver pendant l'épidémie de grippe – 1836 en janvier. Le nombre a décliné en février (1336) et mars (1063) », confie François Maupetit, directeur du SAS 41. Un appel sur cinq concerne des patients sans médecin traitant. Lorsque le patient compose le 116 117 ou le 15, un assistant médical de régulation du SAMU effectue un premier tri. Si l'urgence n'est pas vitale, l'appel est transféré au médecin régulateur du SAS. « Dans 60% des cas, les appels donnent lieu à un conseil médical », souligne François Maupetit. Pour les 40% restants, une consultation est programmée le Jour J ou le lendemain auprès d'un des 49 médecins généralistes effecteurs. « Le recours au SAS, accessible via le 116 117, a une valeur éducative et permet aux patients de faire la distinction entre les urgences vitales et non-vitales, relève le Dr Clara Motteau, médecin généraliste à Blois et présidente du SAS ambulatoire 41. Notre objectif est d'améliorer la pertinence du parcours de soins. » Le SAS continue de recruter des médecins généralistes sur l'ensemble du département, notamment pour assurer la régulation de 8h à 20h. Aujourd'hui, 13 médecins régulateurs permettent de remplir 60% du planning.

Même s'il est un peu tôt pour tirer un bilan définitif, le Dr Akli Chekroun, chef des urgences au CH de Blois, estime que le bilan à 6 mois est très positif. « Le SAS est un grand pas en



Aller vers les patients les plus précaires pour leur donner accès aux soins, telle est l'ambition du bus santé lancé il y a un mois par la permanence d'accès aux soins de santé (PASS) de Dreux, et inauguré le mardi 1er avril.

Grâce à ce nouveau camping-car aménagé en espace de consultation, entièrement financé par l'ARS pour 80 000 euros, les équipes de la PASS, rattachée au Pôle Santé publique du CH de Dreux, ont commencé à intervenir auprès notamment des migrants et des sans-abris, lors de maraudes mises en place en Eure-et-Loir ou de passages dans les structures d'hébergement pour personnes sans domicile stable.

« Ce projet, lancé à l'initiative de l'ARS, date d'il y a deux ans et complète celui mis en place avec la PASS de Chartres dans le département », explique Pascaline Berteaux, cadre au pôle de santé publique du CH de Dreux. Le bus permet d'aller à la rencontre des publics précaires et de disposer d'un espace de confidentialité pour réaliser des entretiens, faire un pansement. « Nous avons besoin de temps pour apprivoiser ces personnes qui ont souvent peu confiance dans le système de soins, peuvent être déprimées et ont parfois des addictions. » Cette approche permet d'établir le lien et parfois de faire revenir le patient ou la patiente dans un parcours de soins classique. Six professionnels interviennent dans le cadre de ce dispositif : un médecin, une infirmière, une médiatrice en santé, une assistante sociale pour les ouvertures de droit, une secrétaire et une infirmière coordinatrice, qui fait notamment le lien avec les autres services, le centre

avant, la population arrive à accéder à un médecin en ville quand son médecin traitant n'est pas disponible. Et même si des patients continuent de venir directement à l'hôpital, nous observons une légère baisse d'activité des urgences. » L'urgentiste salue cette nouvelle organisation essentielle pour réduire les passages inadéquats à l'hôpital. « Notre service enregistre 48 000 passages aux urgences par an dont 0,1% sont vitales et 12 % donnent lieu à une hospitalisation, poursuit-il. La population doit comprendre que l'hôpital ne peut pas répondre à tout. »

gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles (CEGIDD) et centre de lutte contre la tuberculose. Utilisé lors des maraudes, le bus pourra aussi servir pour mener des actions de prévention.

CHU d'Orléans : en route vers la création d'une activité de chirurgie cardiaque



Le 16 avril, les CHU d'Orléans, le CHU de Tours et le CH Henri Mondor (AP-HP) ont officiellement lancé les travaux destinés à permettre au CHU d'Orléans d'obtenir, d'ici environ deux ans, une autorisation d'activité de chirurgie cardiaque. C'est donc aidé par deux établissements majeurs (Tours et Henri Mondor), et dans le cadre d'un projet régional qui réunit aussi les hôpitaux de Chartres, de Dreux, et la faculté de médecine de Tours, que le CHU d'Orléans va désormais se préparer, avec l'appui de l'ARS. Aujourd'hui les patients de cette zone sont bien souvent contraints de se rendre en région parisienne, ou alors doivent choisir le secteur privé.

L'hospitalisation publique de la région vient donc de décider d'un pas important pour donner d'avantage de choix et de proximité aux patients mais aussi permettre le développement de la formation des professionnels médicaux et paramédicaux dans ce domaine majeur.

Le projet permettra aussi au CHU d'Orléans « d'accueillir une équipe universitaire, de former des jeunes et de contribuer à nos missions qui sont le soin, l'enseignement et la recherche. » souligne le Pr Régis Hankard, président de la commission

médicale du CHU d'Orléans. C'est aussi un véritable «projet régional» qui vise à renforcer les liaisons entre les équipes et « renforcer leur expertise des situations plus complexes». Un comité de pilotage et un comité stratégique vont être installés rapidement d'ici juin. L'objectif est de prendre en charge le premier patient début 2027.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

30%

des malades de la rougeole ayant entre 15 et 30 ans et n'étant pas vaccinés, se retrouvent hospitalisés (avec parfois des complications graves). Source : Santé Publique France, 2025.



LA MÉTÉO SANITAIRE



Alerte sur *Garcinia cambogia*

L'ARS alerte sur *Garcinia cambogia*, une plante que l'on peut retrouver dans des compléments alimentaires. Dans un avis publié le 5 mars, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) recommande à la population de ne pas consommer ces compléments alimentaires, en mettant en évidence des effets indésirables graves, en raison de la présence d'acide hydroxycitrique. Depuis le 15 avril dernier, un arrêté interdit en France « l'introduction [de cette plante] depuis un État membre de l'Union européenne, l'importation depuis un pays tiers, la mise sur le marché national [et] tout écoulement des stocks déjà présents sur le marché ».

Pour plus d'information : [l'avis de l'Anses](#)

Nouveau cas de rougeole

Un nouveau cas de rougeole a été confirmé en Indre-et-Loire et un autre cas est actuellement suspecté. La situation est sous surveillance. L'ARS appelle les professionnels de santé à faire preuve de vigilance face à cette situation et à signaler rapidement tout cas suspect, en appelant le 02 38 77 32 10 ou par mail à ars45-alerte@ars.sante.fr

Consultez le [bulletin régional](#) de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire.

Pour rappel, tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence régionale de santé. Le point focal régional, destiné aux professionnels, est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10 et par mail à ars45-alerte@ars.sante.fr

EN BREF

Le centre Médecins Solidaires de Reuilly inauguré



Le centre de santé de Reuilly (Indre) de Médecins Solidaires, a été inauguré jeudi 17 avril dans la bonne humeur. Ce centre, qui a ouvert le 9 décembre dernier et a permis aux 2000 habitants de cette commune de retrouver un médecin, deux ans après le départ du dernier, a déjà accueilli 1440 consultations, au 1er avril, grâce à la présence d'un médecin généraliste différent, chaque semaine. Le centre de santé de Reuilly, le 7e centre ouvert par Médecins Solidaires - le 2e en Centre-Val de Loire après celui de Charenton-du-Cher (18), a également permis à 800 patients de retrouver un médecin traitant (dont 26,6% en ALD). « L'attente y est si forte que le planning de consultations est rempli jusqu'au 16 juin (hors créneaux urgences) », précise Médecins Solidaires. Les médecins qui remplissent les vacances chaque semaine sont épaulés par deux coordinatrices salariées, responsables de l'administratif et de l'assistance médicale. Comme dans chacun des centres Médecins Solidaires, des créneaux d'urgence resteront

Le Projet régional de santé: un complément en cours de préparation

PROJET RÉGIONAL
DE SANTÉ
CENTRE-VAL
DE LOIRE
2023-2028
SCHÉMA RÉGIONAL
DE SANTÉ



Le Projet Régional de Santé est paru l'an dernier. Comme annoncé à l'époque, il était partiellement incomplet car tous les décrets définissant les nouvelles règles d'autorisation de certaines activités de soin n'étaient pas encore parues. C'est désormais chose faite. L'ARS a donc repris le travail de discussion avec les acteurs de soins et a préparé un projet de complément du projet régional de santé. Ce complément concerne les urgences et les soins non programmés d'une part, la permanence des soins en établissement de santé d'autre part. Ce complément est désormais soumis à la concertation officielle pendant deux mois, Vous pouvez prendre connaissance [du document](#) et nous adresser vos remarques et suggestion [Ici](#).

Le document procède aussi à des ajustements d'ordre technique et prend en compte des éclaircissements relatifs à des décrets antérieurs.

Châteaudun: des étudiants l'IFSI IFAS créent un outil pédagogique sur les précautions standard

accessibles chaque jour. Médecins Solidaires annonce qu'un 9e centre de santé ouvrira cet été à Bû dans le département de d'Eure-et-Loir. Grâce aux 700 généralistes de toute la France qui ont rejoint le collectif de Médecins solidaires, 45 000 consultations ont pu être effectuées dans les 8 centres de santé existants. Au total, 8 550 patients ont choisi un centre de santé Médecins Solidaires comme « médecin traitant ».

5 ans d'action, les CPTS font un bilan



Cinq ans après leur création, les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) de Centre-Val de Loire ont tiré un premier bilan de leurs actions et tracé des perspectives lors d'une rencontre régionale organisée le 3 avril à Orléans. « L'événement a réuni 145 participants contre 90 l'an dernier et 28 des 33 CPTS de la région étaient représentées, se réjouit Morgan Colas, président de la Fédération des URPS qui animait cette 12e édition des journées régionales. « Les CPTS, historiquement très bien ancrés en Centre-Val de Loire ont un impact sur l'amélioration de l'organisation et l'accès aux soins, l'enjeu dans les prochaines années sera d'évaluer cet impact », observe Morgan Colas. Ce critère d'évaluation fait partie des items dans la balance des négociations nationales du 3e accord conventionnel interprofessionnel (AC13), qui permet le financement des CPTS par l'Assurance maladie. Signe du fort ancrage des CPTS en Centre-Val de Loire, 100% des territoires de la région sont couverts par les CPTS et 57% des professionnels de santé de la région sont adhérents d'une communauté (contre 39%



Dans le cadre de leur service sanitaire, Tara, Chaïma, Coraline et Maxime, quatre étudiants de l'Institut de formation en soins infirmiers (Ifsi) conçoivent depuis octobre, un nouvel outil, encadré par Vanessa Biensans, formatrice et Eric Uzureau, cadre de santé hygiéniste au centre hospitalier de Châteaudun. Les étudiants ont ainsi créé une vidéo grâce à l'IA, une boîte pédagogique permettant de détecter les zones où les mains étaient mal lavées, un jeu de l'oie avec des questions, et une carte mémoire pour savoir à quel moment se laver les mains, utiliser un gel hydroalcoolique ou porter des gants. Les 2 et 3 avril, une animation avec ces outils a été réalisée aux Ehpad Jallans et Fédé, pour les agents du service hospitalier (ASH) faisant fonction d'aide-soignant. « Ils se sont pris au jeu très rapidement et ont apprécié le format. » Eric Uzureau pense déjà à réutiliser ces outils sur les prochains arrivants « pour faire des formations plus ludiques et innovantes ».

Un poney au service des seniors



Il y a cinq mois, l'Ehpad Le Saintier à Saint-Jean-de-Braye, dans le Loiret, a recruté un invité un peu particulier. Son nom : Filou, un poney de 350 kg, qui déambule chaque mois dans la résidence, jusque dans l'ascenseur,

au niveau national), selon une enquête de la fédération nationale des CPTS, dont le président, Jean-François Moreul était présent à la rencontre régionale. 93% des CPTS de la région sont impliqués dans les Services d'accès aux soins (SAS, contre 63% au niveau national), pour proposer aux patients une réponse dans les 48 heures aux demandes de soins non programmés. Alors que la moitié des CPTS vont renouveler leur conseil d'administration, l'un des enjeux est de former les professionnels de santé au rôle de coordonnateur et d'élu dans les CPTS. « Nous avons mis en place la CPTS académie, une formation régionale complémentaire à celle, nationale, mise en place par l'EHESP. »

pour être au plus près des résidents, même de ceux qui ne peuvent se déplacer.

Au programme : séances de caresses et équithérapie, un accompagnement thérapeutique permettant de prendre soin de soi-même grâce aux chevaux et poneys. C'est Aline Ducoin, équithérapeute et propriétaire de Filou, les fait participer. « Je demande souvent [aux personnes âgées] ce que mange le cheval. Ça permet de faire travailler leur mémoire, explique-t-elle à nos confrères d'Ici Orléans. Ce qui est intéressant, c'est que beaucoup d'entre elles ont déjà côtoyé des chevaux dans leur jeunesse, ça ravive certains souvenirs. » Damien Giraud, psychologue de l'Ehpad, est également convaincu des avantages de cette activité. "Les études montrent une réduction des troubles psychocomportementaux et une amélioration du fonctionnement cognitif, et une meilleure interaction sociale", indique-t-il à nos confrères.

En plus des résidents, Filou côtoie des personnes atteintes de troubles autistiques.

EN PRATIQUE

2e édition du challenge patient sur la sécurité des soins

« Et chez vous, comment le patient participe-t-il à la sécurité de ses soins ? » Pour la seconde année, la Haute autorité de santé organise un challenge visant à récompenser les équipes de soins qui impliquent les patients dans la sécurité de leurs soins. Qu'ils exercent en ville, en établissement de santé ou dans le médico-social, les professionnels de santé peuvent participer à ce challenge en décrivant, avant le 31 mai, leur projet, ses objectifs, les actions déployées, et quels sont les bénéfices pour le patient et les soignants.

Les participants peuvent compléter leur dossier de candidature à travers une mise en situation, une affiche, une vidéo, un jeu... Un prix, sous la forme d'un atelier ludique, récompensera les lauréats.

Participation au challenge jusqu'au 31 mai 2025 en s'adressant à contact.equipe@has-sante.fr
Remise des prix aux lauréats le 17 septembre 2025 à la DGOS

Tous les détails sur le [site de la HAS](#).

APPELS À PROJETS

Prévention de la dénutrition des personnes âgées en EHPAD

Hôpitaux de proximité : appel à manifestation d'intérêt pour soutenir et valoriser les projets innovants dans le soin de proximité

Appel à manifestation d'intérêt - Fonds d'Appui à la Transformation des établissements et services pour personnes en situation de handicap pour la période 2024-2027

Dispositif de contrat d'allocation d'études (CAE) - campagne d'appel à candidatures 2025 à destination des établissements de santé

Création d'un collectif d'entraide et d'insertion sociale et professionnelle (CEISP)

Expérimentation d'un forfait pour la prise en charge en hospitalisation à domicile de patients nécessitant des traitements médicamenteux systémiques du cancer

AU PROGRAMME

Journée correspondants douleurs pédiatriques

Le **29 avril**, de 8h30 à 17h, l'Association tourangelle pour le traitement de la douleur (A2TD) organise une journée ouverte aux correspondants douleurs de région Centre-Val de Loire. Cet événement abordera entre autres les douleurs neuropathiques, les contentions dans le soin, le protocole érythème fessier. Inscription auprès de la FMC sur [ce lien](#)

Réduire l'isolement et la contention

Le **29 avril**, de 13h à 14h, l'Agence nationale de la performance sanitaire et médico-social (Anap) lance une web conférence avec pour thématique « réduire l'isolement et la contention ». Des initiatives concrètes et inspirantes seront proposées et trois questions seront abordées : quelles organisations et alternatives concrètes ? Comment impliquer tous les acteurs ? Quels enseignements des expériences internationales ? [Inscription sur ce lien](#)

Table ronde sur l'obésité

Le **30 avril**, à partir de 19h30, la CPTS du Gâtinais Montargois et le centre hospitalier de l'agglomération montargoise (Cham) organise une table ronde sur la prise en charge de l'obésité et une présentation sur le parcours de chirurgie bariatrique au Cham. L'événement

Théâtre forum sur les aidants

Le **15 mai**, la fédération départementale familles rurales de l'Indre, et l'Agirc-Arrco, préparent un théâtre forum intitulé "À Mes Côtés : Histoires d'Aidants" à Chassignolles. L'objectif est de mettre en lumière l'engagement quotidien des aidants et de sensibiliser aux enjeux et défis qu'ils rencontrent. L'événement est gratuit.

Rendez-vous de la recherche

Le **22 mai**, à 14 heures, le Réseau Culture Santé Centre-Val de Loire organise le rendez-vous de la recherche sur le thème « relation soignant-soigné ». L'objectif est de nourrir les réflexions et échanges autour des liens entre art, culture et santé, pour les professionnels des secteurs sanitaire, médico-social et culturel, chercheurs, usagers, ainsi qu'à toute personne intéressée par ces thématiques. L'événement se déroulera au centre hospitalier Henri Ey, à Bonneval. Inscription [sur ce lien](#)

Conférence des hospitalo-universitaires

Du **2 au 6 juin**, aura lieu la 9e édition des conférences des hospitalo-universitaires de la région Centre-Val de Loire, en visioconférence. Elles seront coanimées

aura lieu à la salle du Tivoli, au 2 Franklin Roosevelt, à Montargis.
L'événement est gratuit et ouvert aux professionnels de santé et au grand public.
Inscription obligatoire [sur ce lien](#).

par les CHU de Tours et d'Orléans. Une demi-journée sera consacrée à chacune des 16 disciplines mises à l'honneur (anesthésie-réanimation, oncologie, cardiologie...). L'enjeu est d'anticiper les besoins pluriannuels et d'accompagner l'augmentation du nombre d'étudiants dans la région.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre Pro en écrivant à ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr

LE COIN RH

NOMINATION



Thomas Siboni, directeur de l'HAD Val de Loire à LNA Santé

Thomas Siboni, 38 ans, est depuis dix jours le nouveau directeur de l'HAD Val de Loire à LNA Santé sur le site de La Riche (Indre-et-Loire). Il dirigeait depuis septembre 2019 l'HAD Loiret de LNA Santé.

Diplômé d'un master de contrôle de gestion (ESCG Paris) et d'un master 2 en gestion des établissements médicaux et médico-sociaux, Thomas Siboni a d'abord été formateur vacataire au Cnam Pays de la Loire avant d'intégrer LNA Santé en 2014. Parmi ses priorités à la tête d'une équipe de 160 collaborateurs, le nouveau directeur de l'HAD Val de Loire entend structurer et développer les missions spécialisées en obstétrique et en pédiatrie.

« Alors que notre activité est historiquement basée à Tours, nous avons eu

depuis le début de l'année une extension de territoire et intervenons sur toute l'Indre-et-Loire. »

Quelque 200 patients sont pris en charge chaque jour en hospitalisation à domicile par LNA Santé dans le département dont 30 % pour des soins palliatifs, 30 % pour des pansements complexes et d'autres activités comme les chimiothérapies, transfusions à domicile, réadaptation ou interventions en EHPAD.

LA SANTÉ RECRUTE



Assistant(e) de Soins en G erontologie

Charg e-e de mission du CODAC-CVL   Orl ans

Gestionnaire des alertes et urgences sanitaires H/F

S'abonner   la Lettre
Pro ARS Centre-Val
de Loire

Consulter les Lettres
Pro pr c dentes

Proposer un sujet,
un  v nement, une
offre d'emploi...



La Lettre Pro - 69 du 25 avril 2025
Directrice de la publication : Clara de Bort
R alisation / r daction : Communication ARS Centre-Val de Loire
Cr dit photos : ARS Centre-Val de Loire

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)